

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

# **FÊTES DE BAYONNE 2018 : UN BILAN FINANCIER POSITIF**

**Le bilan financier des Fêtes de Bayonne a été présenté lors de la dernière réunion de la Commission extra-municipale des Fêtes, le 6 novembre dernier.**

Depuis les attentats de 2016, la Ville de Bayonne a mis en œuvre des mesures de sécurité très importantes à l'occasion des Fêtes de Bayonne : périmètre gardienné, vidéosurveillance, contrôle des sacs aux entrées. Si ces dispositions permettent incontestablement de renforcer la sécurité des festayres, elles ont aussi un coût très élevé, trop important pour les seuls contribuables bayonnais. Ainsi, dans l'optique de pérenniser les Fêtes, Jean-René Etchegaray, maire de Bayonne, a décidé d'instituer en 2018 un droit d'entrée tout en conservant la gratuité pour les Bayonnais et les professionnels travaillant dans la ville, ainsi que le mercredi et le jeudi pour tous. Les objectifs ont été atteints, avec moins d'infractions constatées, une diminution des interventions des secours, et un bon bilan financier, avec un coût diminué de près de 739 000 € pour les Bayonnais.

L'identification très précise des dépenses et des recettes liées aux Fêtes permet de distinguer clairement, d'une part le coût des Fêtes dans leur configuration habituelle et, d'autre part le bilan du droit d'accès aux Fêtes.

### ***1. Le dispositif habituel***

Pour cette édition 2018, les dépenses d'organisation des Fêtes se sont élevées à 2 467 000 €, en hausse de 227 000 € par rapport à l'an dernier. Cette progression importante s'explique essentiellement par les nouvelles mesures de sécurité mises en place en concertation avec les services de l'État. En effet, de manière à prévenir tout acte malveillant, un contrôle systématique des sacs a été mis en place cette année pour la première fois.

Par ailleurs, un effort supplémentaire a été réalisé en matière d'animation, avec la présence de davantage de bandas et d'orchestres, l'ajout d'un char supplémentaire au corso, ainsi que l'amélioration de la sonorisation place de la Liberté. Les recettes perçues par la Ville, qui correspondent principalement aux redevances d'occupation du domaine public facturées aux restaurateurs, cafetiers, marchands ambulants et forains, totalisent 655 000 €.

## 2. Le bilan du droit d'accès

S'agissant du droit d'accès aux Fêtes (Pass Fêtes) fixé à 8 €, 167 440 bracelets ont été vendus, soit une recette de 1 339 520 €. La mise en œuvre de ce dispositif a nécessité le déploiement de 48 caisses aux 10 points d'entrée de la Ville, un contrôle d'accès, l'achat de bracelets, la location de bungalows, ainsi que d'autres frais techniques, soit autant de dépenses nouvelles, qui s'élèvent globalement à 601 000 €.

Au final, le dispositif "Fêtes payantes" a dégagé un résultat excédentaire de 739 000 €, qui a permis de ramener le coût net des Fêtes de Bayonne 2018 de 1 812 000 € à 1 073 000 €.

